CHARTE VIE PRIVEE A L'ATTENTION DES TUTEURS ET PARENTS D'ELEVES[1] -
Ecole Communale de Julémont

Chers tuteurs et parents d'élèves,

Nous mettons un point d'honneur à respecter la vie privée des personnes dont nous traitons les données personnelles (élèves, futurs élèves, tuteurs et parents d'élèves, enseignants, personnel administratif des écoles) et à traiter celles-ci dans la plus stricte confidentialité et conformément à la législation en vigueur, notamment le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « **Règlement général sur la protection des données** » ou « **RGPD** ») ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Pour ce faire, nous avons entamé il y a quelques mois un programme exhaustif de mise en conformité au RGPD de nos écoles et de leurs activités, notamment avec le support d'un cabinet d'avocats spécialisé en la matière.

Tel que prévu par l'article 12 du RGPD, tout « *responsable du traitement prend des mesures appropriées pour fournir toute information visée aux articles 13 et 14 ainsi que pour procéder à toute communication au titre des articles 15 à 22 et de l'article 34 en ce qui concerne le traitement à la personne concernée d'une façon concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, en des termes clairs et simples, en particulier pour toute information destinée spécifiquement à un enfant. Les informations sont fournies par écrit ou par d'autres moyens y compris, lorsque c'est approprié, par voie électronique. Lorsque la personne concernée en fait la demande, les informations peuvent être fournies oralement, à condition que l'identité de la personne concernée soit démontrée par d'autres moyens* ».

En tant que responsable de traitement des activités de nos écoles, nous avons ainsi pour objectif de vous informer au sujet des données personnelles que nous collectons et qui vous concernent.

De plus, conformément au RGPD, « *les enfants méritent une protection spécifique en ce qui concerne leurs données à caractère personnel parce qu'ils peuvent être moins conscients des risques, des conséquences et des garanties concernées et de leurs droits liés au traitement des données à caractère personnel* »[2]. Dès lors que les élèves de l'école communale de Julémont (ou les futurs élèves en voie d'inscription) sont âgés de moins de 13 ans, nous vous informons également par la présente des traitements réalisés par l' école communale de Julémont sur les données personnelles de vos enfants élèves de l'école communale de Julémont (ci-après votre « **enfant** » ou l' « **élève** »)[3].

Vous trouverez en annexe, un document regroupant ainsi toute une série d'informations relative aux traitements de vos données personnelles et celles de votre enfant, réalisés par nos écoles communales, et plus précisément :

- L'identité et les coordonnées du responsable de traitement ;

[1] Conformément au choix du législateur belge d'abaisser à 13 ans l'âge pour le consentement parental en vertu du Règlement général sur la protection des données (le "**RGPD**"), la présente Charte s'adresse aux tuteurs/parents des élèves lorsque ces derniers sont âgés de moins de 13 ans.
[2] Voir Considérant 38 du RGPD.
[3] Conformément à l'article 7 de la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

- Les finalités des traitements de vos données et celles de votre enfant ainsi que la base juridique desdits traitements ;
- Lorsqu'un traitement est fondé sur base de nos intérêts légitimes, les intérêts poursuivis en tant que tels ;
- Les catégories de destinataires de vos données et de celles de votre enfant s'ils existent ;
- La durée de conservation de vos données et celles de votre enfant (ou à tout le moins les critères utilisés pour déterminer cette durée) ;
- Les droits que vous pouvez exercer sur les données que nous traitons à votre sujet ou au sujet de votre enfant ;
- Etc.

Pour toute question relative à cette notice informative, n'hésitez pas à nous contacter par courrier ou par email à l'adresse suivante : ecole.julemont@herve.be

CHARTE VIE PRIVEE A L'ATTENTION DES TUTEURS ET PARENTS D'ELEVES[4] -

Ecole Communale de Julémont
Rue Maigre Cense, 4 – B4650 Julémont

En vigueur depuis : 28 aout 2023
Dernière date de modification : 28 aout 2023

L'école communale de Julémont (« **nous** », « **nos** ») met un point d'honneur à respecter la vie privée des personnes dont elle traite les données personnelles (élèves, futurs élèves, tuteurs et parents d'élèves, enseignants, personnel administratif des écoles) et à traiter celles-ci dans la plus stricte confidentialité et conformément à la législation en vigueur (notamment le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « **Règlement général sur la protection des données** » ou « **RGPD** ») ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Pour plus d'information: **https://eur-lex.europa.eu/legal-content/**).

La présente Charte Vie Privée (ci-après « **Charte** ») est destinée à informer les tuteurs et parents d'élèves (ci-après « **vous** », « **vos** » ou la « **personne concernée** »), en toute transparence, au sujet des données que nous collectons, du but de leur collecte, de la manière dont nous les utilisons et des droits dont vous disposez concernant le traitement de vos données à caractère personnel et de celles de votre enfant élève de l'école communale de Julémont.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de lire cette Charte attentivement. Si vous deviez avoir d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

Ecole communale de Julémont
Rue Maigre Cense, 4 – B4650 Julémont
ecole.julemont@herve.be
+32 4 387 57 51

1. Responsable du traitement des données personnelles

1.1. Dans le cadre des activités de l'école communale de Julémont, nous pouvons être amenés à recueillir Vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant. Dans ce cas, le responsable du traitement de ces données est :

Ecole communale de Julémont
Rue Maigre Cense, 4 – B4650 Julémont
ecole.julemont@herve.be
+32 4 387 57 51

Nous avons désigné comme point de contact unique au sein de notre organisation un représentant en charge de la protection des données personnelles dont les coordonnées sont les suivantes : JEROME Stéphane - ecole.julemont@herve.be

[4] Conformément au choix du législateur belge d'abaisser à 13 ans l'âge pour le consentement parental en vertu du Règlement général sur la protection des données (le "**RGPD**"), la présente Charte s'adresse aux tuteurs/parents des élèves lorsque ces derniers sont âgés de moins de 13 ans.

2. Données personnelles collectées

Nous traitons les données personnelles suivantes à votre sujet :

- **Données d'identification** : nom, prénom, domicile, numéro(s) de téléphone, adresse e-mail personnelle, sexe, lieu et date de naissance, état civil, nationalité, numéro de registre national, numéro de compte en banque, mutualité, photographie, composition familiale ;
- **Données professionnelles** : profession, diplômes, données salariales ;
- Toute autre information que vous nous fournissez.

Nous traitons les données personnelles suivantes au sujet de votre enfant :

- **Données d'identification de votre enfant** : nom, prénom, domicile et lieu de résidence, numéros de téléphone, sexe, lieu et date de naissance, état civil, nationalité, numéro de registre national, image, voix et autres attributs de la personnalité, numéro de matricule de l'école dès son inscription (ainsi que son numéro provisoire d'attribution si applicable) ;
- **Données relatives au parcours académique de votre enfant** : diplôme, décisions disciplinaires, inscriptions enregistrées par année académique, notes obtenues dans les différentes épreuves et mentions, avis et décisions du conseil de classe, statut particulier propre à votre enfant lié à son parcours aux écoles fréquentées et son parcours académique (programmes adapté, allègement, etc.) ;
- **Données d'ordre médical ou social** attestant de tout besoin spécifique de votre enfant en vertu de la législation ou des règles internes de l'école communale de Julémont.

3. Finalités du traitement des données personnelles et bases juridiques

3.1. Nous collectons et traitons vos données personnelles en vue de :

- Assurer les conditions d'admission, d'inscription, de réinscription et de financement de votre enfant ;
- Etablir les documents officiels relatifs au parcours académique de votre enfant ;
- Assurer à l'école communale de Julémont de pouvoir vous contacter dans le cadre du parcours académique de votre enfant ;
- Garantir l'appartenance de votre enfant à l'école communale de Julémont dans le cadre d'applications ou systèmes de gestion et vous en permettre l'accès ;
- assurer le paiement de l'inscription de votre enfant à l'école communale de Julémont;
- assurer le respect des obligations légales qui nous incombent ;
- assurer la gestion comptable de nos obligations ;
- Gérer tout éventuel contentieux ;
- Lutter contre la fraude ;
- Gérer les bâtiments et locaux et la sécurité sur le campus de l'école communale de Julémont ;
- Permettre votre identification auprès des enseignants ;
- Gérer les évènements scolaires ;
- Poursuivre nos intérêts légitimes (pour autant qu'ils soient en accord avec vos intérêts, libertés et droits fondamentaux) comme par exemple l'amélioration de la qualité de notre enseignement, la gestion administrative, faciliter le fonctionnement d'applications ou de systèmes de gestion existants ou nouveaux auxquels nous avons souscrit, permettre l'identification des tuteurs/parents auprès de nos enseignants, assurer notre mission d'enseignement au titre de mission d'intérêt général.

3.2. Nous collectons et traitons les données personnelles de votre enfant en vue de :

- Assurer les conditions d'admission, d'inscription, de réinscription et de financement de votre enfant ;
- Etablir les documents officiels relatifs au parcours académique de votre enfant ;
- Organiser les programmes annuels d'enseignement et périodes d'évaluation ;
- Gérer les supports de cours, en ce compris le fonctionnement de la plateforme virtuelle ;
- Garantir l'identification certaine de votre enfant dans la gestion de son dossier ;
- Garantir l'appartenance de votre enfant à l'école communale de Julémont dans le cadre d'applications ou systèmes de gestion et lui en permettre l'accès ;
- Assurer l'administration des instances décisionnelles et participatives, en ce compris les instances légales ;
- Améliorer la qualité de l'enseignement de votre enfant, via l'élaboration d'indicateurs notamment [dossier de l'élève];
- Examiner toute demande de reconnaissance de statut de votre enfant à des besoins spécifiques par l'école communale de Julémont et pour la mise en œuvre des aménagements nécessaires pour votre enfant ;
- Etablir le dossier médical de votre enfant, soit dans le cadre d'examens imposés par la loi, soit dans le cadre de consultations sollicitées par vous pour des soins de santé. Ces données sont uniquement collectées et traitées par leurs destinataires dans le respect des obligations légales et déontologies particulières à la gestion de données médicales ;
- Gérer tout éventuel contentieux ;
- Lutter contre la fraude ;
- Assurer la sécurité sur le campus de l'école communale de Julémont;
- Gérer les activités scolaires de votre enfant sur le campus de l'école communale de Julémont et en dehors ;
- Gérer les évènements scolaires ;
- Assurer la promotion de l'école communale de Julémont et de ses activités/projets pédagogiques;
- Toutes les autres finalités spécifiées dans les points ci-dessous.

3.3. Vos données personnelles et celles de votre enfant sont traitées en conformité avec le RGPD, et notamment par le biais de mesures de sécurité techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité de vos données et celles de votre enfant. Vos données et celles de votre enfant ne sont enfin jamais conservées plus longtemps que nécessaire.

3.4. La base juridique du traitement de vos données personnelles et celles de votre enfant repose ainsi sur :

- L'exécution du contrat auquel vous êtes partie dans le cadre de l'inscription de votre enfant à l'école communale de Julémont;
- Le respect d'une obligation légale à laquelle nous sommes soumis ;
- L'exécution de la mission d'intérêt public dont nous sommes investis ;
- Aux fins de nos intérêts légitimes poursuivis pour le traitement de vos données personnelles à l'exclusion de celles de vos enfants, à moins que vos intérêts ou libertés et droits fondamentaux ne prévalent ;
- Dans certains cas, votre consentement (par exemple en cas d'utilisation d'images de votre enfant, d'évènements ou activités organisées par l'école communale de Julémont).

4. Durée de conservation de vos données personnelles et de celles de votre enfant

4.1. Nous conservons vos données personnelles et celles de votre enfant durant toute la durée nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies.

4.2. Les durées de conservation pourront varier d'un traitement à l'autre, en fonction de la finalité poursuivie et de la base juridique pouvant justifier ces durées de conservation.

4.3. Nous pouvons également continuer à détenir des données personnelles vous concernant ou exceptionnellement, concernant votre enfant, comme par exemple des correspondances ou demandes d'assistance adressées à l'école communale de Julémont, afin de pouvoir répondre à toutes questions ou plaintes qui nous seraient adressées postérieurement au traitement, afin de garantir le bon déroulement des activités opérées par l'école communale de Julémont et afin de nous conformer à toutes les lois applicables, notamment en matière fiscale ou dans le cadre d'autres prescriptions légales.

5. Droits de la personne concernée

5.1. Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- **Droit d'être informé** des finalités du traitement de vos données et celles de votre enfant (cf. ci-dessus) et de l'identité du responsable du traitement ;

- **Droit d'avoir à tout moment accès** aux données que nous possédons sur vous ou votre enfant ou vérifier si vous ou votre enfant est repris dans la base de données de l'école communale de Julémont;

- **Droit de rectification** : nous prenons toutes les mesures raisonnables pour que les données que nous détenons soient à jour. Nous vous encourageons à nous consulter pour vérifier que vos données et celles de votre enfant soient à jour. Si vous constatez que vos données ou celles de votre enfant sont inexactes ou incomplètes, vous avez le droit de nous demander de les rectifier ;

- **Droit d'opposition** : vous pouvez à tout moment vous opposer à l'utilisation de vos données ou celles de votre enfant par l'école communale de Julémont. Dans certains cas, nous pourrons être amenés à devoir refuser cette demande si la loi nous y oblige ;

- **Droit de suppression** : vous pouvez à tout moment solliciter la suppression de vos données personnelles et celles de votre enfant. Dans certains cas, nous pourrons être amenés à devoir refuser cette demande si la loi nous y oblige ;

- **Droit de limitation du traitement** : vous pouvez obtenir la limitation du traitement lorsque vous vous êtes opposé au traitement, lorsque vous contestez l'exactitude des données, ou lorsque vous estimez que le traitement est illicite ;

- **Droit de portabilité** : vous disposez du droit de recevoir les données à caractère personnel que vous nous avez communiquées (ou celles recueillies auprès de votre

enfant) et vous pouvez également nous demander de transmettre ces données à un autre responsable de traitement ;

- **Droit d'introduire une réclamation** auprès de l'Autorité de protection des données (www.autoriteprotectiondonnees.be ou contact@apd-gba.be).

5.2. Afin d'exercer ces droits, nous vous invitons à nous adresser une demande écrite, accompagnée d'une copie de votre carte d'identité à :

Ecole communale de Julémont
Rue Maigre Cense, 4 – B4650 Julémont
ecole.julemont@herve.be
+32 4 387 57 51

5.3. Nous ferons alors le nécessaire pour satisfaire votre demande dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, au vu de la complexité et du nombre de demandes.

6. Communication à des tiers

6.1. Nous considérons vos données personnelles et celles de votre enfant comme des informations confidentielles. Nous ne les communiquons pas à des tiers dans des conditions autres que celles spécifiées par la Charte, et ce pour atteindre les objectifs visés et définis ci-avant ou dans les conditions dans lesquelles la loi nous y oblige.

6.2. L'accès aux données, outre celui réservé au responsable de traitement des données et aux membres de son personnel comme indiqué ci-avant, peut, dans certains cas, être octroyé à certaines catégories de destinataires externes, telles que les fournisseurs de services techniques, les fournisseurs d'hébergement, les entreprises informatiques, les conseils juridiques, les expertes et experts évaluateurs, etc.

6.3. La communication de ces informations aux personnes précitées devra, en toutes circonstances, être limitée à ce qui est strictement nécessaire ou requis par la réglementation applicable.

7. Transfert vers un pays en dehors de l'Espace Économique Européen

Nous n'opérons pas de transfert de vos données ou de celles de votre enfant vers un pays en dehors de l'espace économique européen à moins que cela ne soit strictement nécessaire et à la condition que ce pays puisse assurer un niveau de protection adéquat au sens de la législation en vigueur et, en particulier, au sens du RGPD, ou dans les limites permises par la législation en vigueur, par exemple en assurant la protection des données par des dispositions contractuelles adaptées.

8. Sécurité

8.1. Nous avons pris les mesures de sécurité organisationnelles et techniques appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque et afin que les serveurs

hébergeant vos données personnelles et celles de votre enfant empêchent, dans toute la mesure du possible :

- les accès ou modifications non autorisés à vos données ;
- l'usage inadéquat ou la divulgation de vos données ;
- la destruction illégale ou la perte accidentelle de vos données.

8.2. A cet égard, les membres du personnel de l'école communale de Julémont qui ont accès à ces données, sont soumis à une obligation stricte de confidentialité.

9. Mises à jour et modification de la Charte

9.1. Moyennant information aux tuteurs/parents d'élèves par plusieurs biais (notamment par courrier électronique), nous pouvons être amenés à modifier et adapter la Charte, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou règlementation applicable, les recommandations de l'autorité de protection des données en Belgique, les lignes directrices, les recommandations et les bonnes pratiques du Comité européen de la protection des données et les décisions des cours et tribunaux en la matière.

9.2. Nous vous recommandons ainsi de consulter régulièrement la Charte en vous référant à la date de la dernière modification indiquée à l'entête du présent document.

10. Validité des dispositions de la Charte

10.1. Notre abstention de nous prévaloir, à un moment déterminé, d'une disposition de la Charte, ne pourra être interprétée comme une renonciation à faire valoir ultérieurement nos droits en vertu de celle-ci.

10.2. La nullité, la caducité ou le caractère non exécutoire de tout ou partie d'une des dispositions qui précèdent ou suivent n'entraînera pas la nullité de l'ensemble de la Charte. La disposition entièrement ou partiellement nulle, caduque ou non exécutoire sera réputée non écrite. Nous nous engageons à substituer à cette disposition une autre qui poursuivra, dans la mesure du possible, le même objectif.

11. Droit applicable et juridiction compétente

11.1. La validité, l'interprétation et/ou l'exécution de la Charte sont soumises au droit belge, dans toute la mesure permise par les règles de droit international privé applicables.

11.2. En cas de litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution de la Charte, les Cours et Tribunaux francophones de l'arrondissement judiciaire de Verviers sont exclusivement compétents, dans toute la mesure permise par les règles de droit international privé applicables.

11.3. Avant d'entreprendre toute démarche visant à la résolution judiciaire d'un différend, nous nous engageons à tenter de résoudre celui-ci à l'amiable avec vous. A cette fin, ceux-ci nous vous proposons de prendre d'abord contact l'un avec l'autre, avant d'avoir recours, le cas échéant, à la médiation, à l'arbitrage, ou à tout autre mode alternatif de résolution de différends.